

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

SECRETARIAT GENERAL

BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAOUA REGION

REGIONAL COUNCIL FOR ADAMAOUA

GENERAL SECRETARIAT

PO BOX : 542 Ndéré Tel : 222 25 26 41

000028

05 AOUT 2025

DECISION N° /D/CRA/SG/2025 DU
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N° /M/CR-AD/SG/CIPM/2025
PASSE APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 0000015/25/ASMI/CRAD/SG/CIPM DU 04 JUIN 2025 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 37 ML SUR LA RIVIERE LOM A
MBONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA,
MAITRE D'OUVRAGE,

- Vu la Constitution du Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2024/013 du 23 Décembre 2024 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°000445/A/MINDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des membres du bureau du Conseil régional de l'Adamaoua à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;
Vu le dossier d'appel d'offres n° 0000015/25/ASMI/CRAD/SG/CIPM du 04 Juin 2025 pour les travaux de construction d'un pont définitif de 37 Mi sur la rivière Lom A Mbondo dans la Commune de Meiganga, Département du Mbéré
Vu le rapport d'évaluation des offres relatives aux les travaux de construction d'un pont définitif de 37 Mi sur la rivière Lom A Mbondo dans la Commune de Meiganga, Département du Mbéré

- DECIDE -

Article 1^{er} : Le Marché relatif au dossier de consultation susvisé est attribué ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 37 ML SUR LA RIVIERE LOM A MBONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE	600 000 000	Quatre (04) Mois	ETS IBM

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/DRA
- ARMP/Adamaoua
- CIPM-CRA
- SG/CRA
- Archives/Chrono
- Affichage

Ngaoundéré, le

05 AOUT 2025

Le Président du Conseil Régional
(Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante)



Dr. Mohamedou Deme

100% ~~renewable~~

100%
renewable

100% ~~renewable~~

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

SECRETARIAT GENERAL

BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAOUA REGION

REGIONAL COUNCIL FOR ADAMAOUA

GENERAL SECRETARIAT

PO BOX : 542 Ndéré Tel : 222 25 26 41

COMMUNIQUE N° 028 /D/CRA/SG/2024 du 05 AOUT 2025

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N° /M/CR-AD/SG/CIPM/2025

PASSE APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 0000015/25/ASMI/CRAD/SG/CIPM DU 04 JUIN 2025 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 37 ML SUR LA RIVIERE LOM A
MBONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE

FINANCEMENT : PROLOG 2025

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),
communique**

Par décision N° 028 /D/CRA/SG/2025 du 05 AOUT 2025 la société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier de consultation susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 37 ML SUR LA RIVIERE LOM A MBONDO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE	600 000 000	Quatre (04) Mois	ETS IBM

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

AMPLIATIONS :

- MINMAP/DRA
- ARMP
- CIPM-CRA
- SG/CRA
- Archives/Chrono
- Affichage

Ngaoundéré, le 05 AOUT 2025

**Le Président du Conseil Régional
(Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante)**



Dr Mekemadou Djeau

*Vu &
Mos
2025*

1900 - 1901 - 1902 - 1903 - 1904 - 1905

1906 - 1907 - 1908 - 1909 - 1910 - 1911

1912 - 1913 - 1914 - 1915 - 1916 - 1917

1918 - 1919 - 1920 - 1921 - 1922 - 1923

1924 - 1925 - 1926 - 1927 - 1928 - 1929